

## Subventions pour congrès

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon au cours de l'année 1998 :

- 3 000 F au Laboratoire de Biologie et Ecophysiologie de la Faculté des Sciences pour l'organisation d'un colloque intitulé «Membranes végétales» qui a eu lieu les 10 et 11 septembre dans les locaux de l'Université. Une centaine de chercheurs français et étrangers ont participé aux travaux au cours de ces deux jours.

- 3 000 F au Centre Jacques PETIT de la Faculté des Lettres pour l'organisation d'un colloque «Claude-Louis COMBET, mythe, sainteté, écriture» qui s'est déroulé les 18 et 19 septembre dernier à l'IUFM de Franche-Comté, Fort Griffon. 25 personnes ont assisté au colloque.

- 5 000 F à la Société de Psychologie Médicale de Langue Française, au CHU St-Jacques, pour l'organisation des 41<sup>èmes</sup> journées nationales de ladite société, qui se sont tenues les 2 et 3 octobre au CDN. 300 personnes environ ont participé à cette manifestation.

- 5 000 F à la Faculté des Sciences, Laboratoire de Chrono-écologie et au service régional de l'Archéologie pour l'organisation d'un colloque ayant pour thème «Epipaléolithique et mésolithique, les derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale», du 16 au 18 octobre, au Kursaal. Une centaine de chercheurs français et de nombreux européens étaient présents à ce colloque.

- 6 000 F au Chantier Naval Franco-Suisse pour l'organisation de la 43<sup>ème</sup> rencontre internationale des bateliers du tourisme, du 6 au 8 novembre prochain, à Micropolis. 350 congressistes sont attendus en provenance de Hollande, Allemagne, Autriche, Suisse et France.

- 4 000 F au Laboratoire de Phonétique de la Faculté des Lettres pour l'organisation d'un colloque «Orage 98 : oralité et gestualité : communication multi-modale, interaction» qui se tiendra du 9 au 11 décembre au Kursaal. Une centaine de personnes travailleront au cours de ces 3 jours et des étudiants pourront y assister.

- 5 000 F à l'Association Française de Criminologie pour l'organisation de son 32<sup>ème</sup> congrès national, sur le thème «crimes et cultures», qui se déroulera du 10 au 12 décembre prochain, à la Faculté des Lettres.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la somme de 15 000 F sera imputée au chapitre 92.99.65738.89052.200 (abondé de 15 000 F par un virement de la ligne 92.99.6574.89052.200) et la somme de 16 000 F sera imputée au chapitre 92.99. 6574.89012.200.

**«M. LE MAIRE :** Chaque fois que je vais à tel ou tel congrès, on remercie la Ville des subventions accordées par le service de Marcellin BARETJE. Qu'est ce chantier naval franco-suisse ?

**M. BARETJE :** 350 congressistes de divers pays européens vont venir à la fin de la semaine et c'est très important car cela permet de rencontrer des gens qui s'occupent du tourisme fluvial venant de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et de France. Pour la Ville de Besançon, c'est très positif bien sûr et c'est pour cela qu'on a choisi d'accorder 6 000 F.

**M. LE MAIRE** : Où se situe le chantier naval franco-suisse ?

**M. BARETJE** : Je ne sais pas (rires). Je n'ai pas le dossier sous les yeux.

**M. LE MAIRE** : Je pense que c'est du côté de Villers-le-Lac.

**M. BONNET** : Monsieur le Maire, je voudrais simplement faire remarquer que pour ce qui est de la Société de Psychologie Médicale de Langue Française, c'est le Service de Psychiatrie et Psychologie Médicale du CHU de Besançon, Hôpital Saint-Jacques et non pas CHU Jean Minjoz. Je dis cela car ce service tient à sa place au sein du centre-ville, donc il me semble important de mettre l'accent sur cet élément-là.

**M. LE MAIRE** : Dont acte».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition de subventions.

M. ROIGNOT n'a pas pris part au vote pour les subventions concernant la Faculté des Sciences (Laboratoire de Biologie et Ecophysiologie, Laboratoire de Chrono-écologie) et la Faculté des Lettres (Centre Jacques Petit, Laboratoire de Phonétique).

*Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.*